Résidences d'artistes

Lycées agricoles 2019-2020



Enseignement agricole de la région Centre-Val de Loire

- Présentation générale P 2-3

- Conditions de sélection P 4-6

- Fiches établissements P 7-12 (Présentation et note d'intention)



















Résidence de 3 mois

* L'éducation socioculturelle (ESC): spécificité de l'enseignement agricole. L'enseignant d'ESC dispense des cours qui touchent au domaine de la communication et de la médiation artistique. Son temps est partagé entre des heures de cours et un temps d'animation

Depuis 2006 l'enseignement agricole en région Centre-Val de Loire accueille au sein de ses établissements 3 résidences

Contexte

Les lycées agricoles dépendent du Ministère en charge de l'agriculture. Ils sont généralement situés en zone rurale ou périurbaine. Pour la plupart, ce sont des établissements de petite taille (200 à 500 élèves) qui disposent tous d'un internat.

Les formations vont de la 4ème de l'enseignement agricole au BTSA. Chaque lycée est spécialisé dans un ou plusieurs domaines : productions agricoles (céréales, horticulture, viticulture, élevage) environnement, paysage, forêt, agroalimentaire et laboratoire, service, conseil-vente.

Pour cette 13^{ème} année, les établissements de la région Centre- Val de Loire accueillent 3 résidences d'artiste. Chaque établissement définit éventuellement un thème et le soumet à l'artiste. La résidence court sur 3 mois consécutifs.

Les partenaires

- DRAC Centre- Val de Loire
- Conseil Régional du Centre-Val de Loire
- ✓ DRAAF Centre- Val de Loire

Les conditions d'accueil

L'artiste est accueilli dans l'établissement. Le lycée prend en charge l'hébergement et les repas sur site.

Un atelier est mis à disposition de l'artiste le temps de la résidence. L'artiste sera accompagné tout au long de son séjour par un référent, l'enseignant d'éducation socioculturelle* qui sert d'interface entre l'administration de l'établissement et l'artiste.

Démarches pédagogiques

L'artiste mène un travail de création et de médiation avec les élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et le personnel. Cependant, il n'a pas vocation à animer directement des ateliers de pratiques artistiques avec les apprenants mais doit y être associé. Il est néanmoins primordial de penser comment le lien peut se construire et de prendre en compte le type de public qu'il va rencontrer au sein de l'établissement d'accueil.

Côté pratique ...



Les conditions financières

Pour chacun des lycées:

Rémunération artiste 4000 €

Frais de production 3500 €

de diffusion
de déplacement

Frais d'hébergement 2500 €

de restauration
et annexes

L'artiste reçoit la somme de 4000 € en 3 versements mensuels de 1333 €.

La somme de 3500 € servira à financer les matériaux pour la production de l'œuvre, la diffusion /communication autour du projet. Les frais de déplacement sont gérés par l'établissement d'accueil et plafonnés à 500€. Ce dernier prend en charge l'hébergement, la restauration (sur site) et certains frais annexes (tél, courrier,...)



Lycée agricole de Chartres



Lycée agricole de Vendôme



Lycée agricole de Tours Fondettes

Les lycées partenaires

✓ Lycée agricole de Chartres (28)
 ✓ Lycée agricole de Tours Fondettes (37)
 ✓ Lycée agricole de Vendôme (41)

Côté dossier et sélection ...

L'artiste est accueilli dans le lycée pour développer un projet dans le prolongement de son travail artistique. L'artiste doit construire un projet de son choix en tenant compte du thème éventuellement choisi par l'établissement et du temps de la résidence.

Tout type d'expression artistique relevant des arts plastiques est accepté. Exception pour la résidence de Chartres qui sera orientée en priorité sur l'image.

Lors de son séjour, l'artiste devra, prioritairement, développer, approfondir son processus de création. Cependant il **devra initier** et conduire avec l'aide du référent, **une démarche de sensibilisation en direction des usagers de l'établissement** en particulier les lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis et définir, dans le contrat qu'il signera avec l'établissement, le cadre temporel et spatial de ses actions.

En accord avec le référent, il décidera de la concrétisation de son rendu de fin de résidence sous toutes les formes possibles pour **présenter le travail réalisé au cours** de la résidence (vernissage, projection...). La date de présentation est à définir dès le début de la résidence.

Les établissements :

Les établissements d'enseignement agricole qui accueilleront une résidence présenteront à l'artiste les éléments d'information générale sur leur site et les formations proposées. L'attention est attirée sur le fait que les établissements d'accueil sont des établissements de formation et non des structures culturelles.

Cependant, un partenariat peut être mis en place en fonction du projet avec une ou plusieurs structures culturelles du territoire (Centre d'Art, Musée d'Art, Ecole des Beaux Arts,...).

L'organisation de la résidence :

Durée et présence

- ✓ La durée de la résidence est de trois mois. Elle se déroule pendant les périodes scolaires.
- ✓ L'artiste se doit d'être présent lors de la résidence.

Contractualisation

- ✓ L'artiste reçoit une bourse de 4000 € pour les 3 mois. La somme de 1333 € lui sera versée mensuellement.
- ✓ Chaque résidence donnera lieu à un contrat entre l'artiste et l'établissement indiquant les engagements des contractants.

Côté dossier et sélection ... la suite

Vie quotidienne

- ✓ L'artiste est **hébergé** par le lycée. Il dispose d'une chambre comprenant les équipements nécessaires à sa toilette et la préparation de mets simples et d'une entrée autonome qui lui permet d'être complètement indépendant. Pour chacun des établissements la configuration est différente (voir fiches descriptives des établissements ci-jointes).
- ✓ Il est **nourri** gratuitement pendant les périodes scolaires dans le respect du règlement et des heures d'ouverture du restaurant scolaire.
- ✓ Il dispose gratuitement d'un **espace de création** durant toute la période de la résidence. En dehors du cadre des actions culturelles programmées conjointement avec le référent, il est libre d'accueillir les lycéens, étudiants, apprentis, stagiaires ou personnels dans cet atelier. L'artiste pourra apporter tout matériel nécessaire à l'exercice de son travail sous réserve de compatibilité avec les consignes de sécurité de l'établissement scolaire.
- ✓ Il n'est pas tenu par des **horaires** de travail, mais doit respecter, lors de son activité dans le lycée, les règles de l'établissement qui assurent le bon fonctionnement de la vie de tous.

Production et diffusion artistique

- ✓ Pour conduire à bien le projet qu'il a choisi de réaliser, l'artiste dispose d'un budget de 3500 € pour la production, la communication, et ses déplacements (plafonnés à 500€) qu'il gère avec son référent et en accord avec le chef d'établissement.
- ✓ Toute œuvre réalisée dans le cadre de la résidence est la propriété de l'artiste. Il pourra néanmoins, dans un cadre temporel et spatial précis, céder à l'établissement ses droits patrimoniaux de la propriété artistique et littéraire pour un usage non commercial de son œuvre.

Côté dossier et sélection ...et fin

Le dossier de candidature

Le dossier comprend :

- ✓ Une **lettre de motivation** détaillant les raisons de l'intérêt de l'artiste pour cette résidence et son contexte, explicitant le projet que l'artiste souhaiterait réaliser pendant ces 3 mois sur place.
- ✓ Un curriculum vitae de l'artiste
- ✓ Un **dossier visuel** présentant de façon détaillée le parcours artistique de l'artiste depuis ses premiers pas dans le domaine de la création contemporaine :
 - dossier papier relié
 - dossier numérique pour tous les travaux photographiques et vidéographiques (extrait de 3 mm par film maximum)
 - catalogues, textes critiques sont les bienvenus
- ✓ Une courte note sur les intentions de l'artiste concernant le **volet médiation** et accompagnement des différents publics concernés par la résidence, accompagnée d'un bref descriptif de son expérience dans ce domaine.
- ✓ L'ensemble de ces pièces devra également être fournies sur une clé USB.
- ✓ Une seule candidature sera acceptée par résidence

Le dossier complet doit parvenir à l'adresse suivante, en <u>1 exemplaire</u> avant le lundi 18 mars 2019 (Cachet de la poste faisant foi)

Les dossiers retenus seront après étude sélectionnés par un comité qui se tiendra courant mai 2019.

Madame Claire COULANGES - FAURE
Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la forêt
DRAAF-SRFD Centre-Val de Loire
Cité administrative Coligny
131 rue du Faubourg Bannier
45042 ORLEANS CEDEX 1

Tél: 02.38.77.40.30 – Fax: 02.38.77.40.59 Mèl: claire.coulanges@educagri.fr



Les formations dispensées

L'établissement dispense des formations dans les filières générales, technologiques et professionnelles, dans les secteurs suivants : agriculture, travaux paysagers, agroalimentaire.

- Seconde générale
- Bac S
- Bac technologique aménagement
- Bac technologique production
- Bac pro BIT
- Bac pro CGEA
- BTSA ACSE
- BTSA STAV

L'établissement dispose d'une option "image" orientée photographie ouverte de la seconde à la terminale.

À propos de ...

Le lycée de La Saussaye a été construit en 1964 sur la commune de Sours à 5 km au Sud de Chartres. Il est «ouvert» sur les parcelles de l'exploitation qui s'étendent en Beauce.

Le site regroupe un lycée, un CFA et un CFPPA et un cdi de qualité.





De plus, les élèves (environ 300 au lycée), dont la plupart sont internes disposent d'un foyer spacieux et d'un amphithéâtre de 300 places pour mener des activités de loisirs et socioculturelles. Le lycée dispose aussi d'un équipement sportif varié.

Le lycée a déjà accueilli en résidence une photographe, Géraldine MILLO en 2015. En 2017 l'artiste Fernanda SANCHEZ PAREDES et en 2018 Morgane KABIRY.

À disposition ...

Le lycée dispose d'installations diverses :

- 11 laboratoires (chimie, biochimie, génie industriel, microbiologie,...)
- 2 salles informatiques
- 5 salles de cours équipées de tableaux interactifs
- 1 halle technologique agroéquipement
- 1 exploitation agricole
- 1 gymnase, 3 terrains de sport, salle de musculation, terrain rugby)
- 1 amphithéâtre

Lycée agricole

de CHARTRES



L'artiste pourra disposer:

- D'un accès à un ordinateur connecté au réseau internet dans une salle partagée avec les enseignants d'éducation socioculturelle
- Possibilité de travailler dans les ateliers de la ferme
- Toutes les ressources de l'option image (appareil, studio photo, maquillage,...)







Lycée agricole

de CHARTRES



La résidence

L'artiste disposera d'un atelier dans une salle du foyer socio-éducatif de 25m² et à la possibilité d'effectuer certains travaux dans les ateliers de la ferme.

Un hébergement est proposé dans une chambre du nouvel l'internat. L'artiste aura accès au self du lycée, matin, midi et soir durant toute la durée de sa résidence en semaine.

Les partenariats locaux possibles

- ✓ Le cinéma « les enfants du paradis »
- ✓ Toutes autres structures présentes sur le territoire en fonction du projet
- ✓ ALESA (association socio culturelle de l'établissement)
- ✓ Option image de l'établissement

Thème et période de la résidence

«La biodiversité » Octobre-décembre 2019

Condition d'accès

L'établissement est desservi matin et soir par une navette "transbeauce" depuis la gare routière de Chartres, situé à proximité de la gare SNCF (25 mn de la gare au lycée). A partir de la gare SNCF de Chartres, lignes ferroviaires TER Centre.

- Paris/Montparnasse
- Le Mans
- Courtalain

LEGTA Chartres La Saussaye 28 630 SOURS

Tél: 02 37 33 72 00 Fax: 02 37 33 72 04

http///www.legta.chartres.educagri.fr legta.chartres@educagri.fr

Enseignant d'ESC référent

Julien CLEMENT Julien.clement@educagri.fr 06 88 57 81 11

Note d'intention – Lycée agricole de Chartres (28)

Thème: La biodiversité

Dans un contexte mondial où la biodiversité s'effondre rapidement et où les individus ont parfois le sentiment de subir ces changements, comment les artistes peuvent-ils donner de l'espoir et dépasser un discours culpabilisant ?

Comment l'art peut-il, au delà de permettre une prise de conscience, contribuer à la mise en action collective des individus d'une institution sur un territoire sur le thème de la biodiversité ?

Des actions techniques concrètes ont déjà été entreprises sur l'établissement. En effet, le site est depuis peu un refuge de la Ligue de Protection des Oiseaux, des actions sont développées en apiculture et l'exploitation pédagogique est en partie conduite en agriculture biologique.

Nous proposons à l'artiste en résidence de travailler sur un projet collaboratif impliquant les élèves et les personnels et qui confortera la biodiversité sur le territoire de l'établissement en s'appuyant sur la dynamique existante.

Les élèves de l'option image, les jeunes de l'association des lycéens et apprentis (ALESA) pourront être tout particulièrement sollicités sur des temps de médiation.

La résidence devra comporter une **dimension liée à l'image (photo, vidéo)** mais d'autres formes d'expression artistiques peuvent être aussi mobilisées.



Les formations dispensées

L'établissement offre des formations dans plusieurs domaines de compétences : L'enseignement général à vocation scientifique et professionnel, dans le domaine de l'aménagement, de l'environnement et dans celui de la production animale.

- Secondes générales et professionnelles
- Bac S Biologie Agronomie Territoire et Développement Durable
- Bac techno Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV) Aménagement et valorisation des espaces ou Productions agricoles
- Bac pro Gestion Milieu Naturel et de la Faune (GMNF)
- Bac pro Technicien en Expérimentation Animale (TEA)
- BTSA ANABIOTEC Analyses Agricoles Biologiques et Biotechnologiques.
- BTSA production Animale
- BTSA Gestion et Protection de la Nature

À propos de ...

Le lycée agricole de Vendôme se situe sur la commune d'Areines, à proximité de Vendôme, dans le département du Loir-et-Cher (41) L'établissement accueille environ 500 jeunes de la seconde au BTSA.



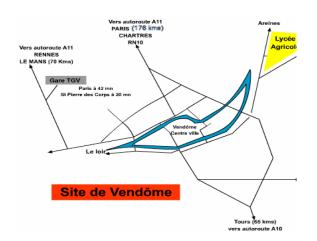
Conditions d'accès

Bus - Le lycée est desservi par les transports urbains de la ville de Vendôme, le réseau V-Bus.

<u>www.vendome.eu</u> ou au 02.54.89.43.40

SNCF - Gare TGV de Vendôme-Villiers (Paris 42 min - Tours 20 min) avec navette jusqu'au lycée. Gare TER Vendôme Centre

http://www.voyages-sncf.com/



Lycée agricole

de Vendôme



L'artiste pourra bénéficier des équipements et des installations de l'établissement, sous réserve du respect des consignes et règles de fonctionnement.

À disposition ...

- Appareil photos, vidéo, vidéoprojecteur, tableau interactif (selon salles)
- Accès aux salles informatiques (en dehors des heures de cours d'informatique)
- Mise à disposition d'un ordinateur équipé de logiciel de traitement vidéo, son et image
- Accès internet filaire ou wifi aménageable selon besoins
- Photocopieurs



Lycée agricole de Vendôme



Hébergement

L'artiste disposera d'un studio de 33m² (1 pièce + 1 salle d'eau WC) avec entrée indépendante dans le bâtiment K (1er étage de l'administration CFPPA).

Il peut bénéficier de la restauration scolaire en semaine.

L'atelier

Il sera situé au niveau du foyer des élèves – salle principale du foyer (109 m² en rez-de-chaussée avec point d'eau), salle d'activité / repos (42 m² sans fenêtre sur l'extérieur) et petite salle d'activité attenante (35 m²).

Thème et période de la résidence

« La relation homme / animal » Octobre à décembre 2019

Les partenariats locaux possibles

- ✓ L'Hectare (scène conventionnée),
- √ Figures Libres
- ✓ Chato'do à Blois
- ✓ L'@sclav (association socio culturelle du lycée)

Le LEGTA (Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole) de Vendôme

https://www.legta41.educagri.fr/

Enseignant d'ESC référent

Melaine Leroux melaine.leroux@educagri.fr 07 85 64 10 21

Note d'intention – Lycée agricole de Vendôme

Thème: La relation homme / animal.

Qui sommes nous?

Interrogez scientifiques, anthropologues, biologistes ... ils vous diront que l'homme est un animal.

Voici dont ce que nous sommes. Pourtant depuis longtemps, on s'interroge. De tous les espaces, de toutes les cultures. Ce postulat laisse place à davantage de questions. Quel lien nous unit véritablement à l'espèce animale ? Est-il notre égal ? Un descendant ? Sommes-nous supérieurs? Ou simplement différents ?

En effet, au cours des différentes civilisations, l'homme a toujours tenu plusieurs rôles à l'égard de l'animal : celui du chasseur, de l'éleveur, du dompteur ou bien encore en se revendiquant comme son congénère. De ses mains, il l'a peint sur les murs des grottes, ensuite il l'a façonné, sculpté. Depuis, toutes les formes d'art ont sublimé le règne animal.

Notons qu'au cœur du lycée agricole de Vendôme, la relation homme / animal est omniprésente. Au sein de l'animalerie de laboratoire, sur l'exploitation agricole, à sa rencontre en milieu naturel ... Chaque filière, chaque élève développe au cours de sa scolarité sa propre représentation sur la question.

Ainsi, le travail de création pourra faire écho à cette réalité, cette relation pourra tous nous questionner, pourra nous rappeler que l'homme est un animal ...







Lycée agricole

Tours-Fondettes AGROCAMPUS



Les formations dispensées

L'établissement dispense des formations dans les filières générales, technologiques et professionnelles, dans les secteurs suivants : agriculture, travaux paysagers, agroalimentaire.

- Seconde générale
- Bac S
- Bac technologique aménagement
- Bac technologique production
- Bac pro Production Horticole
- Bac pro Production
- BTSA GEMEAU
- BTSA production Animale
- BTS Viticulture-Œnologie
- BTS production Horticole

À propos de ...

Le lycée Tours-Fondettes a été construit sur un coteau d'où il domine la vallée de la Choisille. Son bâtiment originel est un château du XIXème siècle reconstruit sur les ruines d'un ancien habitat de la famille GOUIN. Devenu centre de formation agricole en 1964, il compte aujourd'hui 3 exploitations (Elevage/ céréales, horticulture et viticulture) et une dizaine de formations. Le site regroupe un lycée, un CFA et un CFPPA.

De plus, les élèves (environ 500 au lycée), dont la moitié sont internes disposent d'un foyer spacieux et d'un amphithéâtre de 270 places pour mener des activités de loisir et socioculturelles.. Le lycée a déjà accueilli des artistes (tous arts confondus) lors d'ateliers.

À disposition ...

Le lycée dispose d'installations diverses :

- 2 salles informatiques, 1 CDI, un amphithéâtre et un foyer
- 1 salle de cours équipée d'un tableau interactif
- Des exploitations agricoles (Ovin/Bovin/céréales/viticulture/horti culture)
- équipement sportif varié (gymnase, terrain de rugby, de sport)

L'artiste pourra disposer

- D'un accès à un ordinateur connecté au réseau internet dans une salle partagée avec les enseignants d'éducation socioculturelle
- Possibilité de travailler dans les ateliers des techniciens si besoin
- Une salle « atelier » réservée pour le temps de la résidence au foyer socioculturel

Condition d'accès

L'établissement est desservi par une ligne de BUS 11 depuis la gare de Tours jusqu'à 20h00, (25 mn de la gare au lycée). A partir de la gare SNCF de Tours

- Paris/Montparnasse (TGV)
- Paris/Austerlitz (TER)

LEGTA Tours-Fondettes
AGROCAMPUS
La Plaine
37230 FONDETTES

Tél: 02 47 42 01 06 Fax: 02 47 49 94 40

http//www.legta.tours.educagri.fr

epl.tours@educagri.fr







Lycée agricole

Tours-Fondettes AGROCAMPUS



La résidence

L'artiste disposera d'un atelier dans une salle du foyer socio-éducatif de 25m² et à la possibilité d'effectuer certains travaux dans les ateliers techniques.

Un hébergement extérieur est proposé dans une chambre chez l'habitant sur la commune de Fondettes. L'artiste aura accès au self du lycée, matin, midi et soir durant toute la durée de sa résidence en semaine.

Période de la résidence

Pas de thème imposé

Janvier/février/mars 2020

Les partenariats Locaux possibles

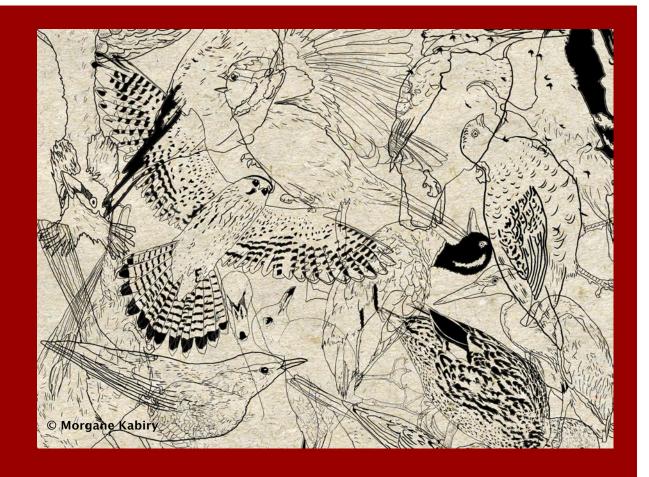
- ✓ Centre de Création Contemporaine
 Olivier Debré
- ✓ Ecole des Beaux-arts
- Toutes autres institutions en fonction du projet

Enseignant d'ESC référent

Anne PETIT

Anne.petit01@educagri.fr

06.81.90.07.95



Réseau d'actions culturelles de l'enseignement agricole public

Centr'Acteurs













